



Bulletin no 65, Avril 2004

7400, place Cointerel
Anjou, Québec
H1M 1E7
Daniel@Archambault.net

LES FORTIFICATIONS AU DÉBUT DE LA COLONIE



Bulletin 65

Rédaction

Pierre Archambault

Révision

Jacques Archambault

Mise en page

Diane Chabot

Collaboration

Daniel Archambault

Richard Archambault

Traduction

Carole Archambault	Aylmer
Christine Archambault	Montréal
Jacques O. Archambault	Mont-St-Hilaire
Roger Archambault	Abbotsford, C.-B.
Lucienne Tong	Sault-Ste-Marie, Ont.

Impression



Téléphonez-nous

Richard Archambault
(514) 697-2439

Visitez notre site Internet

www.archambaultdamerique.com

Sommaire

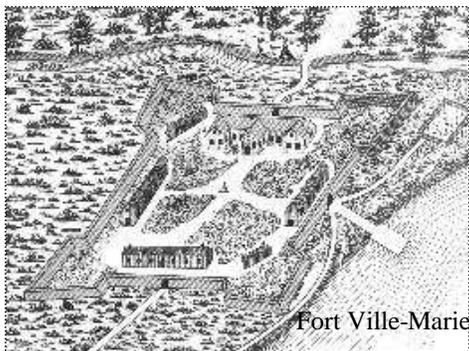
Les fortifications au début de la colonie	3
Les officiers de milice Archambault	7
Officiers et soldats de Montcalm	8
Boudart et sa femme	10
Les épingles	11
Les notaires Archambault	12
La Pointe du Père-Archambault	14
Rubrique nécrologique	15
Éva et Doriva, un couple exemplaire	16
Laiterie Archambault et Frères	
Saviez-vous que	19
Madeleine de Verchères (1678-1747)	20

Tous droits de reproduction, d'édition, d'impression, de traduction, d'adaptation, de représentation, en totalité ou en partie, réservés en exclusivité pour tous les pays. La reproduction de tout extrait de cette publication par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique et en particulier par photocopie ou microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de *Les Archambault d'Amérique*.

LES FORTIFICATIONS AU DÉBUT DE LA COLONIE

Au début de la colonie les villages et les établissements devaient se défendre par leurs propres moyens contre les attaques iroquoises en construisant des fortifications. Neuf années après la fondation de Ville-Marie, la petite bourgade fortifiée restait faible devant de perpétuelles menaces. Si bien que M. de Maisonneuve partit en France chercher du renfort.

Absent pendant deux ans, il revint à l'été de 1653 avec une recrue réconfortante de 72 colons, dont deux des gendres de l'ancêtre Jacques Archambault, Gilles Lauzon et Jean Gervaise.



Le fort de Ville-Marie étant privé d'eau, le gouverneur fit creuser un puits en 1658 par le sourcier Jacques Archambault, notre ancêtre, au centre de la place d'armes du fort afin d'éteindre des matières combustibles lancées par-dessus la palissade par les Iroquois. Sept ans auparavant son fils Denys, âgé de 20 ans, fut tué dans l'explosion d'un canon qu'il tentait d'allumer.

La population de Ville-Marie ayant augmenté grâce aux recrues de 1653 et 1659, M. de Maisonneuve forma la milice dite de la Sainte-Famille. Les membres de cette petite armée défensive se partageaient en 20 escouades de sept hommes. Jacques Archambault vit son fils Laurent et ses trois gendres enrôlés. L'ancêtre lui-même, son

gendre Urbain Tessier et François Bailly, étaient chargés de la redoute de l'Enfant-Jésus, située sur la terre de Tessier. L'ancêtre et ses gendres se sont distingués dans plusieurs faits d'armes.

Cession de la redoute de l'Enfant-Jésus à Jean Auger, dit Baron (Basset, 2 novembre 1663)

PARDEVANT Benigne Basset Co(mm)is au greffe et tabellionnage de Ville-marie po(ur) les seigneurs de lad. Isle & Nottaire royal en Lisle de Montreal et tesmoins soubz Signez furent present en leurs personnes Jacques Archambault Urbain Tessier dit la Vigne françois bailly dit Lafleur habitans y demeurant soy faisant & portant fort pour les Intereszez en Une Redoubte Nommée la Redoute de Lenfant Jesus scyse et scytuée sur et au bout de la Concession dud. Tessier et a Eux donnez par Monsieur le gouverneur dt lad. Isle Lesquels de leur bon gré franche Volonté et pour tenir le lieu ou lad. Redoubte est scytuée en assurance Con(tr)e Lincursion des Ennemis ont Ceddé qictité transporté et delaissé et Comme par ces presentes Ils Ceddent qictent transportent et delaisent des Maintenant a toujours sans aucune garentye a Jean Auger dit baron aussy Lun desd. Intereszez a ce present et acceptant pour luy et les siens tous les droict Noms raisons et actions que lesd. Intereszez ont et pourront avoir & pretendre en la proprietté de lad. Redoubte aux charges Clauses et Condition qui Ensuivent Scavoir que led. Baron sera tenu et Obligé garder ou faire garder a ses frais et despens Incessamment tant de Jour que de Nuict lad. Redoute en sorte quelle puisse estre desfendue Contre lesd. Ennemis Laquelle estant lad. Redoubte prise desmolie ou brulée par lesd. En(ne)mis ou par la faute et Mauvais soing dud. Baron Iceluy baron sera tenu et obligé en faire faire une pareille et sur le mesme lieu ou elle estscituée a ses frais & despens sans que pour Ce Il puisse pretendre ny demander

aucun Remboursement ausd. Interressez que led. baron Ne pourra Vendre ny desmolir ny transporter Lad. Redoubte du lieu ou elle est scytuée qu'au prealable Il ne soit basty sur sa concession qui est au bout de Celle dud. La Vigne d'Une maison qui soit de desfence Contre lesd. Ennemis Ce questant Et arrivant Il pourra si bon luy semble en faire et disposer Comme de son propre en loyal acquet. Et Dantant que lad. Redoubte Est bastie sur la Concession dud. Tessier, Led. Tessier personnellement estably Comme dussus avec Marie archambault sa femme de luy sufisamment autorisée pour lesfect des p(rese)ntes Ont pour faciliter le moyen que lad. Redoubte soit gardée ainsy que dessus Est dit Ceddé auicté Transporté et dellaisé aud. Baron a ce present et acceptant Comme dessus pour lui et les siens Un arpent de terre en quarré de sa Concession sur lequel partye de lad. Redoubte est bastie pour le prix et Somme de Cent livres tournoys que led. Baron Sera tenu et obligé payer aud. Jacques archambault en Un seul payement qui escherra au Jour et feste Saint Martin dhiver de lannée que lan Contera gbic soixante et Cinq Et Ce en bled froment Castor ou argent Monnoyé le tout bon et recevable au prix et somme de Ce lieu Lequel Archambault a ce present et acceptant lad. somme de Cent Livres Et au moyen Dicelle sera tenu et Obligé Remplacer aud. Tessier et les Siens, Un arpent de terre qui sera pris sur et au bout de la Concession dud. Archambault Joignant la terre et Concession dud. Tessier scavoir dix perches de large & dix perches de long a Commencer sur et au bout delad. Concession dud. Archambault en tirant Vers le grand fleuve saint Laurent Led. Contract de Cession et Transport fait par lesd. Intéressés au profit dud. baron et les Siens a la charge quill sera Agrée Par Monsieur le gouverneur de lad. Isle sans lequel Lesd. Interressez Ne Consentent Iceluy Contract qui demeurera Nul, si mon dit Sieur Le gouverneur Ne lagrée, Car ainsy a Esté accordé entre lesd. partyes qui ont promis avoir le tout pour agreable et ny Contrevenir obligeant &ça

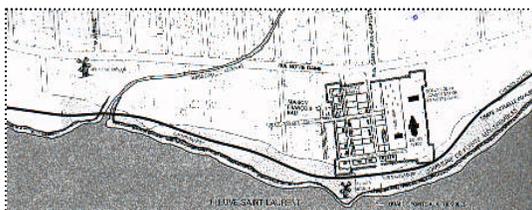
Renonçant &ça Faict & passé en lad. Isle de montreal en lestude du No(tai)re susd. Lan gbic Soixante et trois le Deuxiesme Jour de Novembre apres Midy en p(rese)nce des Sieurs Jean Gervaise et Jean Baudouin Tesmoins a ce requis & soubsignez avec Led. Bailly, lesd. Jacq. Archambault Urbain tessier Et lad. Marie Archambault ayant dit & déclaré nescavoir Ecrire ni Signer de Ce Enquis suivant Lord(onnan)ce.

(Signé) Paul de Chomedey
f. bailly
IAN oG (Jean Auger)
Basset no^{re} royal

Les vingt escouades de colons de la milice de la Sainte-Famille n'étant pas encore complètement organisées, Adam Dollard des Ormeaux venu de France en 1659 assurait le commandement de la garnison du fort de Ville-Marie. Au printemps suivant, en 1660, il est autorisé par le gouverneur à lancer une expédition au Long-Sault sur la rivière des Outaouais « ... On pourrait s'organiser d'ici avril pour aller dresser embuscade aux Iroquois au retour de leurs chasses... ». Dollard procède dès lors à la mise sur pied du projet, cependant il lui faut une bonne quantité de munitions et de vivres. Il négocie un emprunt auprès d'un marchand fort connu de fourrures et de vente illégale d'eau-de-vie aux Amérindiens, Jean Aubuchon, père de Françoise mariée à Jacques Archambault, fils de Laurent. Dollard lui signe une reconnaissance de dette : « Je soussigné confesse devoir à M. Jean Aubuchon la somme de 45 livres plus trois livres que je lui promets payer à mon retour... » Dans les premiers jours de mai 1660, Dollard et ses compagnons sont surpris dans le fort du Long-Sault par une centaine d'Iroquois. Ils ne peuvent résister et sont presque tous tués sur place. Le 13 novembre 1661 eut lieu la vente du mobilier et des vêtements du défunt. Ces biens n'étaient pas considérables, ni par la quantité ni par la valeur. La richesse du propriétaire consistait bien autrement dans son courage et dans sa grandeur d'âme. Quoi qu'il en soit, le notaire écrivit que cette

vente fut faite « Au devant de la porte de la maison du Sieur Jean Gervaise » Les trois beaux-frères, Jean Gervaise, Gille Lauzon et Laurent Archambault, ont acquis et payé la moitié du total de la vente. Les effets achetés étaient usés et en mauvais état. S'ils étaient appréciables, c'était pour avoir appartenu à Dollard.

Peu à peu à Ville-Marie, les *Montréalistes* exploient les environs en s'éloignant du fort. On commence par cultiver, puis on bâtit vers l'ouest jusqu'à Lachine et vers l'est jusqu'à Pointe-aux-Trembles où un fort est construit en 1675, avec des pieux de bois d'une longueur d'environ 12 pieds. C'est dans ce fort de 90 sur 100 toises (540 sur 600 pieds) que fut construit la première église sous la direction des deux marguilliers, François Beau et Laurent Archambault, fils de l'ancêtre Jacques.



Limites présumées du fort de Pointe-aux-Trembles en 1731. Selon la description faite par Louis Normand dans « Aveu et dénombrement » de 1731, on trouve à l'intérieur de l'enceinte fortifiée l'église de l'Enfant-Jésus, la maison presbytérale, le cimetière, le couvent des sœurs de la Congrégation; le village occupe le reste de l'emplacement. Dans l'angle nord-ouest, le dessin pointillé indique l'emplacement probable de la première chapelle en bois disparue en 1731, puisque l'auteur n'en fait point mention.

En face de Pointe-aux-Trembles, sur l'île Sainte-Hélène, un autre fort est construit. Le 20 octobre 1693, Nicolas Brazeau, aidé de ses deux fils, prépare 80 pieux et promet de les livrer au fort. Ces pieux étaient entreposés sur la propriété de Laurent Archambault.

Pour mettre fin aux incursions iroquoises, Colbert décide d'envoyer en Nouvelle-France en

1665 le fameux régiment de Carignan-Salières, fort de 1 200 soldats, qui entreprend la construction d'une chaîne de forts comme avant-postes sur le Richelieu. Parmi ces militaires se trouve le caporal Pierre Payet, dit Saint-Amour qui contribue à l'érection du fort de Chambly en 1665, où la

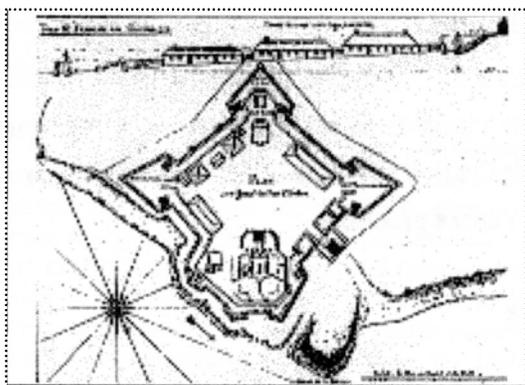


compagnie est cantonnée pour le reste du séjour du régiment en Nouvelle-France. Il décide de demeurer aux pays et il se marie le 23 novembre 1671 à Montréal avec Louise Tessier, fille d'Urbain et de Marie Archambault. En 1700 on le dit habitant le petit fort de Pointe-aux-Trembles. Agnès, autre fille d'Urbain et de Marie Archambault, épousa en 1675, le sergent de la garnison, lieutenant de milice du régiment de Carignan, Guillaume Richard, dit Lafleur. D'autre part, Michelle Lauzon, fille de Gilles, de la recrue de 1653, et de Marie-Anne Archambault se maria en 1670 avec Jean Coron, soldat du régiment de Carignan.

Afin de surveiller la contrebande qui se pratiquait entre Montréal et Albany (N.Y.), par l'intermédiaire de certains Amérindiens et aussi pour empêcher une éventuelle attaque des Britanniques de la Nouvelle-Angleterre, le fort Saint-Frédéric est construit en 1735.

Ce fort de pieux situé sur un plateau qui domine le sud du lac Champlain renferme une jolie petite église et des maisons en pierre pour les officiers et les soldats. En attendant la guerre, les soldats

cultivent la terre. Les hommes se nourrissent bien. Au repas on sert un bouillon dans lequel généralement, la viande du service suivant a été cuite avant d'être rôtie. Cette viande présentée au deuxième service peut être du bœuf, du mouton, du pigeon ou de la poule. C'est presque toujours de la viande fraîche accompagnée de pois verts et de pain de froment. Comme dessert, un plat de lait bouilli dans lequel chacun trempe son pain cuisiné par la boulangère du roi, Marie-Anne Tessier, petite-fille d'Urbain et de Marie Archambault.



Fort Saint-Frédéric
aujourd'hui (Crown Point).

Égale des femmes de son époque, capable de voir à ses affaires et pour y bien voir, elle peut compter sur un métier qu'elle a tout probablement appris de Jean Gervaise, premier boulanger de Ville-Marie, époux d'Anne Archambault, sœur de sa grand-mère.

Mariée au sergent de la compagnie de Lafrenière, Jean-Baptiste Prud'homme-Sanscartier, le couple eut trois enfants tous nés au fort Saint-Frédéric. Le couple Tessier-Prud'homme avait une esclave du nom de Marguerite-Charlotte, de la nation du Brochet, baptisée au fort le 16 septembre 1742 à l'âge de 14 ans.

Le fort de Saint-Frédéric, que les Français ont saboté avant l'arrivée de l'armée du général Amherst, composée de 12 000 hommes, fut reconstruit par les Britanniques sous le nom de Crown Point et est maintenant un attrait touristique des Adirondacks.



Claude Ghanimé

TRANSLATEX +
Communications

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

LONGUEUIL

1669, rue Cartier

Longueuil (Québec) J4H 4E2

(450) 463-0204 / Téléc. (450) 463-0227

Courriel : Translate.com@sympatico.ca

LES OFFICIERS DE MILICE ARCHAMBAULT

Archambault, Nicolas : enseigne au 3^e Bataillon de Montréal campagne le 17 avril 1811; enseigne à la division de Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles.

Archambault, Pierre : enseigne à la division de L'Assomption le 25 février 1814, Saint-Roch.

Archambault, Amable : capitaine à la division de Saint-Hyacinthe le 27 mai 1812; lieutenant à Saint-Ours le 5 mai 1804, Saint-Hyacinthe; actif en 1813.

Archambault, Amable-Pierre (1784-1861) : capitaine à la division de Lavaltrie le 21 décembre 1810, L'Assomption.

Archambault, Charles (2) : lieutenant au commissariat des Voyageurs en 1812.

Archambault, Charles (3) : capitaine actif à la division de Beauharnois le 1^{er} octobre 1812.

Archambault, Charles (ca 1790-ca 1838) : lieutenant au 2^e Bataillon de Montréal le 28 juin 1803; quartier-maître. Arpenteur en 1816. Député à l'Assemblée législative en 1830.

Archambault, François (1) : enseigne à la division de Chambly; actif à Belœil en septembre 1813.

Archambault, François (2) : capitaine le 24 février 1814 à la division de L'Assomption; enseigne à la division de Lavaltrie le 20 décembre 1810, Saint-Esprit.

Archambault, François (3) : enseigne à la division de Lavaltrie le 12 février 1813, Lavaltrie.

Archambault, Jacques, fils : lieutenant au 7^e Bataillon de la MEI; lieutenant à la division de L'Assomption le 30 décembre 1807, Saint-Roch.

Archambault, Jacques, père (1765-1851) : capitaine à la division de L'Assomption le 30 décembre 1807, Saint-Roch. Député à l'Assemblée législative en 1810. Il épouse en 1783 Véronique Debussat dit Saint-Germain.

Archambault, Jean : lieutenant à la 2^e division de Boucherville le 22 mars 1811, Saint-Denis.

Archambault, Jean-Baptiste : enseigne au 3^e Bataillon de Montréal campagne le 8 octobre 1800; lieutenant actif à la division de Longue-Pointe en 1813, Rivière-des-Prairies.

Archambault, Joseph : enseigne au Bataillon de Blainville.



OFFICIERS ET SOLDATS DE MONTCALM MARIÉS AU CANADA

Les troupes du détachement de la marine furent créées aux dernières années du XVII^e siècle pour servir au Canada. C'étaient des troupes de terre et non de mer. On leur donnait ce nom parce qu'elles dépendaient du département de la marine. À l'origine les officiers furent presque tous choisis en France. Quant aux soldats, on les recrutait indifféremment en France et dans la colonie.

Peu à peu, les jeunes Canadiens manifestaient le désir comme officiers dans les troupes de la marine, et à la fin du régime français, les trois quarts des officiers de ce corps étaient nés en Nouvelle-France.

Les troupes régulières françaises ne servirent en Nouvelle-France que de 1755 à 1760. Elles étaient composées de différents bataillons des régiments de la Reine, du Languedoc, de Guyenne, du Béarn, de La Sarre, du Royal-Rousillon, du Berry.

Le mariage des officiers de Montcalm

« Montcalm ne favorisait pas le mariage des officiers sous ses ordres avec des Canadiennes. Il avait ses raisons et ses instructions là-dessus étaient formelles... " les officiers ne peuvent se marier sans la permission de leurs supérieurs". » Sir T. Chapais cite un mémoire où Montcalm écrit : « J'ai trouvé de la disposition dans nos officiers à faire de mauvais mariages, qui n'étaient pas avantageux pour l'intérêt politique de la colonie ni celui du roi même... Je n'ai accordé la permission qu'à M. de Parfourru, capitaine au régiment de Languedoc, qui a fait un mariage médiocre, et au chevalier

François-Prosper Douglas, capitaine au même régiment, qui a épousé une demoiselle de condition, très bien apparenté dans la colonie, ayant une fortune honnête. » Ce mariage eut lieu le 13 avril 1757. François-Prosper était le père de Louis Archambault, maire de Montréal (France, voir bulletin no 30). Même s'il ne favorisait pas le mariage des officiers sous ses ordres avec des



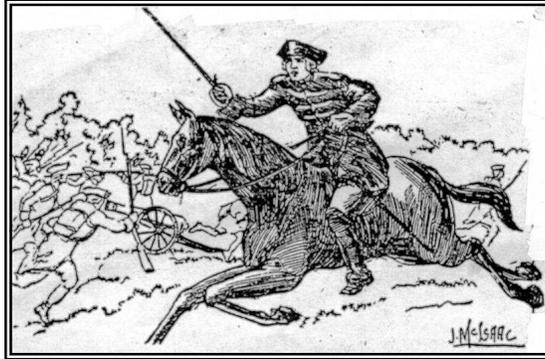
Canadiennes, plusieurs se sont mariés. Parmi ceux-ci il y a celui de Jean-Baptiste Blin, chirurgien-major du régiment de Guyenne, arrivé ici en 1755, des troupes du baron Dieskau. Ce chirurgien a épousé à Pointe-aux-Trembles, le 16 février 1756 Marie-Catherine Archambault, fille de Pierre et de Marie-Josephte Roy. La mariée était âgée de quatorze ans et quelques mois.

« Après la conquête, M. et Mme Blin se fixèrent à Calais (Nord de la France), et M. Blin reçut une pension du roi en récompense de ses services à l'hôpital militaire, mais après quelques années là-bas, ils revinrent au pays. »

Le mariage des soldats de Montcalm

« Si Montcalm n'était pas très favorable aux mariages des officiers, il n'en était pas de même pour les soldats des troupes régulières. Non seulement il encourageait les soldats à se marier avec les filles du pays, mais il proposa au ministre d'accorder une aide pécuniaire aux soldats mariés avec des Canadiennes qui, après leur licenciement, s'établiraient dans la Nouvelle-France. »

Un nombre impressionnant de soldats firent des mariages avantageux, dont celui de Joseph Thollier, dit Latoise, grenadier au régiment de La Sarre, originaire de la paroisse de Mondragon, évêché d'Orange, marié en 1759 à Marie Archambault, fille de Laurent et de Marie-Françoise Lorion, de L'Assomption, veuve de Jean-Baptiste Lahaise. Du mariage Lahaise-Archambault, une fille s'est mariée en 1761 avec Charles Mercier, dit Lajoie, grenadier au régiment du Berry, de la Hanse, diocèse de Tours en Touraine.



Évidemment, le nombre des soldats qui ne s'y marièrent pas est considérable, dont André Cotton, grenadier au régiment de La Sarre, qui a donné un enfant à Monique Archambault, fille de Jacques et de Marguerite Loiseau, de L'Assomption. Il assista au baptême, le 15 décembre 1759. La jeune mère

mourut des suites de l'accouchement et fut inhumée à 20 ans, le 15 janvier 1760. L'enfant devenu adulte, se maria à L'Assomption, le 16 janvier 1810.



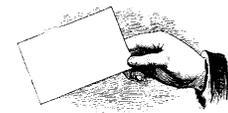
Sources : *Bulletin des recherches historiques*, vols 9 et 50, Christian Roy, *Histoire de L'Assomption*, 1967.



Bienvenue aux nouveaux membres

Roger Archambault
Gérard Archambault
Armand E. Daviau jr
John A. Thorne
Omer Archambault
Amy M. Lambiase
Lise Archambault
Céline Archambault Guertin
Jeannine Archambault
Gisèle Archambault

Rawdon, Qc
Hollis, N.H., États-Unis
South Hadley, Mass., États-Unis
Traverse City, Mich., États-Unis
Waskesiu Lake, Sask.
Ladera Ranch, Calif. États-Unis
St-Ours, Qc
St-Paul, d'Abbotsford, Qc
Blainville, Qc
Ste-Foy, Qc



6 MAI 1651

BOUDART ET SA FEMME TUÉS PAR LES IROUOIS

« Le 6 mai 1651, Jean Boudart et Jean Cicot ou Sicotte furent surpris dans les champs par huit ou dix Iroquois qui cherchèrent à les faire prisonniers. Tandis que Boudart s'enfuyait vers sa demeure, il rencontra sa femme qui fut bientôt prisonnière des Iroquois; entendant crier son épouse, Boudart fonce sur les ennemis et tape si dru sur eux à coups de poings qu'ils n'en purent venir à bout sans le tuer. Les Iroquois emmenèrent la femme dans leurs bourgades pour la faire mourir dans les supplices.



Sicotte joue des pieds et des poings.

« Quant à Sicotte, découvert par les Iroquois sous un arbre où il s'était caché, il joua si bien des pieds et des poings, qu'ils ne purent le faire prisonnier. Craignant d'être poursuivis par les Français, ils le renversent sur le sol et lui enlèvent sa chevelure. Sicotte guérit et vécut encore quatorze ans.

« MM. Le Moyne et Denys Archambault, âgé de 20 ans, fils de notre ancêtre Jacques, assistés d'un brave colon, accoururent pour défendre Sicotte, Boudart et sa femme. Se trouvant en présence de quarante Iroquois, qui étaient cachés derrière l'Hôtel-Dieu, ils font volte-face et se réfugièrent dans l'hôpital, dont heureusement la porte est ouverte et s'y barricadent. Mademoiselle

Mance se trouvait seule en ce moment. Sans ce recours, la maison était sûrement pillée et brûlée.



La défense de l'Hôtel-Dieu

26 juillet 1651

Lambert Closse et ses compagnons défendent la palissade de l'Hôtel-Dieu au coin des présentes rue Saint-Paul et Saint-Sulpice, à Montréal. Les Iroquois en très grand nombre attaquèrent toute la journée, mais furent finalement repoussés avec de lourdes pertes. Denys Archambault, fils de Jacques, fut tué par l'explosion d'un canon qu'il tentait d'allumer pour tirer sur les Iroquois.

« Quelques jours après, les iroquois attaquent de nouveau les colons qui reviennent de la messe. Le Moyne accourt à la tête de quelques hommes résolus, tue une trentaine d'iroquois et met les autres en fuite.

« Deux mois plus tard, le 26 juillet, deux cents Iroquois cachés dans un fossé de défense construit autrefois pour la sûreté de l'hôpital, foncent sur cette maison. Lambert Closse, major de Ville-Marie, et seize soldats commencent à soutenir leur Assaut. Ils soutinrent le combat depuis six heures

du matin jusqu'à six heures du soir, sans éprouver d'autres pertes que celle de Denys Archambault, qui, en mettant le feu pour la troisième fois à un canon de fonte, fut tué sur le coup par un éclat de cette pièce qui creva et tua beaucoup d'ennemis¹. »



¹ Élie de Salvail, *366 anniversaires canadiens*.



LES ÉPINGLES

« Pour tous les gens, une épingle est une petite tige métallique servant à retenir un tissu, un chapeau ou des cheveux. Au XVII^e siècle on connaît ces épingles-là et d'autres aussi.

« À cette époque, l'on parle d'épingles dans certains contrats notariés. Elles représentent le pourcentage remis aux femmes qui ont servi d'intermédiaires dans une transaction, le pot-de-vin demeurant la récompense des hommes.

« Pot-de-vin et épingles ne sont pas associés à la corruption puisqu'on en parle ouvertement ». En voici un exemple : en 1675, Jean Baptiste Lefebvre, futur époux de Cunégonde Gervaise, fille de Jean et d'Anne Archambault, elle-même fille de l'ancêtre, achète de Marthe Arnus et de Pierre Richaume deux concessions de trente arpents de terre pour le prix de 450 livres de principal et 100 sols pour les "épingles".

« Quelques années plus tard, les épingles d'une autre femme avaient été versées sous forme d'anguille¹ ».

¹ *Nos Racines, l'histoire vivante des Québécois*, vol., 16, p. 314.

LES NOTAIRES ARCHAMBAULT

Il est dans la tradition latine d'enregistrer devant un tiers les décisions importantes et les faits marquants de notre vie. Depuis des siècles les notaires ont enregistré avec minutie les transactions de toutes sortes et les contrats de toutes natures sans oublier les dernières volontés de nos ancêtres.

Aussi les historiens de chez nous ont-ils puisé abondamment dans ces trésors d'informations que constituent les greffes des notaires, depuis l'arrivée des premiers colons. Pierre-Georges Roy soulignait par exemple que « les inventaires des notaires du bon vieux temps sont des sources précieuses de renseignements pour ce qu'on est convenu d'appeler la petite histoire. »

Tous ces documents, ventes, baux, donations, partages, testaments, engagements, nous font apprécier la prudence, la clai v o y a n c e, le jugement, la perspicacité et l'intuition de nos ancêtres.

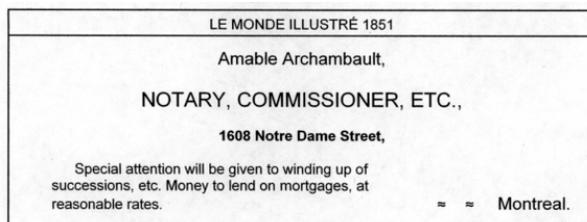
Le texte du marché conclu entre Monsieur de Maisonneuve et Jacques Archambault devant Bénigne Basset a certainement pour nous une grande importance. Sans lui on ne saurait affirmer que notre ancêtre a bien creusé le premier puits de l'île de Montréal. On connaît même le prix du marché : « trois cents livres et dix pots d'eau-de-vie. »

On a relevé sur plusieurs de ces notaires de très intéressants renseignements. Par exemple, le notaire Joseph-Éloi Archambault et sa femme contribuèrent grandement au succès du chœur de Saint-Gabriel-de-Brandon. Il fut aussi préfet du comté de Berthier de 1895 à 1908 et député libéral à Ottawa de 1900 à 1908.

Soulignons que son frère, Francis, fut un chanteur de réputation internationale.

Un autre notaire musicien fut Charles, époux de Marie-Marguerite-Rose Fortier. Reconnu pour sa grande culture musicale il était organiste de Saint-Stanislas et de Notre-Dame-des-Victoires.

Une imposante famille de notaires fut celle de François Archambault, marié en 1806 à Victoire Cormier à L'Assomption. Ils furent les parents des notaires Eugène et Camille. Une de leurs filles, Alice, fut l'épouse du notaire Auguste Rocher, dont elle eut un fils qui devint notaire, comme vous l'aurez deviné.



Que de faits intéressants dans la carrière de ces Archambault notaires. Nous aimerions citer, à la suite, différents renseignements sur quelques-uns d'entre

eux. Nous souhaitons bien que nos lecteurs seront en mesure de compléter ces renseignements.

Amable, fils d'Augustin et de Sophronie Grenier, était un notaire acrobate, haltérophile et pugiliste. Il possédait, dit-on, une vigueur musculaire peu commune. Son frère, Augustin, fut aussi notaire. Il se noya malheureusement dans la rivière Yamaska à 25 ans.

Camille vit la municipalité de L'Assomption démolir son étude. Elle était située dans le prolongement prévu de la rue Saint-Pierre.

Eugène, marié à Sarah Gélinau, s'installe d'abord en Californie avant de s'établir définitivement à Saint-Jean-sur-Richelieu en 1862. À sa mort à l'âge de 96 ans, il était le doyen des

des notaires du Québec.

Édouard-Olivier, fils d'Antoine-Magloire et de Louise Lareau, fut le premier directeur de la Banque provinciale à Saint-Denis-sur-Richelieu.

Pierre a exercé sa profession pendant trente-cinq ans à Sainte-Scholastique. Il fut maire de la municipalité de 1961 à 1965.

Louis, notaire de L'Assomption, a joué un rôle important dans les cabinets Chauvreau et Ouimet vers les années 1870.

Joseph-Napoléon-Azarie, de Varennes, était un confident du docteur Wolfred Nelson et de George-Étienne Cartier. Deux de ses fils, Théophile-Lactance et Azarie choisirent le même champ d'activité.

Voilà quelques-uns des anciens Archambault qui ont marqué la profession notariale. Ils ont contribué à l'évolution de notre société tout en conservant le respect et la confiance de leur clientèle.



Notaires dont les greffes ont été cédés ou déposés et dépositaires de ces greffes					
Noms et prénoms	Dernier domicile	Date de la commission		dernière année d'exercice	Dépositaires
Archambault, Amable	Montréal	15 -	1851	1906	- Montréal
Archambault, A.-Magloire	St-Antoine-sur-Richelieu	16 fév.	1870	1911	-
Archambault, Appolinaire	Montréal	03 oct.	1893	1927	-
Archambault, Augustin	St-Hyacinthe	15 juin	1850	1853	- St-Hyacinthe
Archambault, Camille	St-Roch-de-l'Achigan	22 avril	1841	1885	- Joliette
Archambault, Charles	Montréal	16 août	1910	1934	- Montréal
Archambault, Christophe	-	16 fév.	1870	1933	-
Archambault, Claude	Montréal		1981	1981	-
Archambault, Denise	Montréal		1979	-	-
Archambault Édouard	-	04 août	1902	1919	-
Archambault, Eugène	L'Assomption	07 nov.	1833	1870	- Joliette
Archambault, Eugène	Montréal	07 mai	1875	1916	- Montréal
Archambault, Eugène	Saint-Jean	15 oct.	1857	1928	- Iberville
Archambault, F.-Xavier	-	03 nov.	1884	1926	-
Archambault, Gaspard-Alexis	Ste-Julienne	19 mai	1884	1924	- Joliette
Archambault, J.-Azarie	Sherbrooke	15 juin	1865	1908	- St-François
Archambault, Jean-Baptiste	St-Roch-de-l'Achigan	07 mai	1819	1862	- Joliette
Archambault, J.-Marc	Montréal		1918	1977	-
Archambault, Joseph-Éloi	St-Gabriel-de-Brandon	23 -	1885	1909	-
Archambault, J.-O.	Hull	16 oct.	1865	1865	Greffe incendié
Archambault, J.-Napoléon-A.	Varennes	27 juin	1839	1890	Protonotaire Montréal
Archambault, J.T.-Lactance	Sherbrooke	16 fév.	1870	1895	- Bedford (1870)
					- Montréal (1870-1875)
					- St-François (1870-1895)
Archambault, Ladistas	Montréal	05 août	1875	1902	- Montréal
Archambault, Laurent	Ste-Marguerite Iberville	19 avril	1820	1859	- Iberville
Archambault, l'hon. Louis	L'Assomption	03 oct.	1836	1890	- Joliette
Archambault, Lucien	St-Hyacinthe	16 -	1838	1851	- St-Hyacinthe
Archambault, Marie-Hélène	St-Denis-sur-Richelieu		2002	-	-
Archambault, Napoléon	St-Charles-sur-Richelieu	04 sept.	1896	1918	-
Archambault, Paul	Montréal	16 juil.	1949	1995	-
Archambault, Pierre	Ste-Scholastique	18 juil.	1931	1972	Me Hubert Guénette
Archambault, Rémi	Montréal et Sweetsburg	04 juin	1861	1870	- Montréal (1861-1869)

La Pointe du Père-Archambault

Lors de sa réunion du 24 septembre 2003, la Commission de toponymie du Québec a officialisé 655 noms de lieux, dont la Pointe du Père-Archambault.

Cette pointe est située dans la localité de La Motte, Abitibi, et rappelle la mémoire du révérend père Louis Archambault, dominicain, prénommé Amédée à son baptême à Saint-Césaire de Rouville, le 4 décembre 1864. Fils de Paul, cultivateur et de Marie Maynard, il fit ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe où il entra chez les dominicains en 1887 et prononça ses vœux en 1888 sous le nom de frère Louis; après quoi il partit pour la Corse, où il fut ordonné à Ajaccio par Mgr de la Foata, le 24 juin 1892. Ayant fait une dernière année d'études à Ajaccio (1892-1893), il revint au Canada; au couvent de Saint-Hyacinthe, professeur d'apologétique (1893-1895), d'histoire ecclésiastique (1895-1896), de théologie morale (1896-1897); à Sainte-Anne de Fall River (Massachusetts), vicaire (1897-1900), missionnaire (1900-1903); dans le Wisconsin, curé-fondateur de Blake (1903-1907), où il construisit une église en 1904; en même temps missionnaire à Frédéric (1903-1907), où il bâtit une chapelle, et à Pomme-de-Terre, où il en paracheva une; missionnaire à Ottawa (de 1907 à sa mort), avec séjour assez long entre-temps dans les missions de l'Abitibi.

Le père Archambault est l'oncle de l'ancien juge de la cour supérieure du Rhode Island, West Warwick, l'honorable Albéric A. Archambault, né à Saint-Césaire, le 9 février 1887. Albéric, avocat de la Ville de Warwick de 1912 à 1913 a été le premier sénateur du West Warwick.

Orateur des pieds à la tête, il était véhément, imagé, apôtre dans l'âme; en chaire, tout son être prenait vie et flamme; toutefois, animé d'une très apparente chaleur d'enthousiasme qui se moque de la technique, son éloquence avait pour rançon un manque assez fréquent de goût et de mesure; nature trop riche, c'était souvent chez lui un torrent mal endigué. Malgré cela, même hors du cloître, il ne perdit jamais rien de sa vive piété et de son bel esprit de pauvreté. Victime du diabète depuis longtemps, il en ressentit les atteintes les plus aiguës à la fin de la prédication d'une retraite à Sherbrooke, en avril 1924; il ne rentre à son couvent d'Ottawa que pour y terminer sa carrière, le 26 juin 1925; ses restes, ramenés à Saint-Hyacinthe, furent inhumés au cimetière de son ordre¹.



Saviez-vous que...

... À l'île des Sœurs, dans l'arrondissement de Verdun, un espace vert a été nommé en 2003 parc A.-D.-Archambault. Fils d'Ovila et d'Azélie Dauphinais, le docteur Archambault (1900-1989) né à Saint-Denis-sur-Richelieu, était reconnu pour son dévouement.

¹ Pierre Archambault, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 6, p. 244.



Rubrique nécrologique

Jacqueline Archambault Chagnon, de Saint-Antoine-sur-Richelieu, décédée le 27 octobre 2003 âgée de 73 ans. Outre son époux, Gérard Chagnon, elle laisse dans le deuil sa fille Jocelyne, ses sœurs Fernande, Madeleine, Thérèse, Adeline et son frère Jean-Denis.

Yolande Archambault, décédée à Laval le 6 novembre 2003 âgée de 81 ans. Épouse de feu Harris Lafrance, elle laisse dans le deuil ses enfants Yvon, André, Denis, Lise et Céline.

Jacqueline Desrochers Archambault, décédée à Saint-Hyacinthe le 8 décembre 2003 âgée de 77 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Philippe Archambault, et ses enfants Michel, Pierre, Céline et Sylvie.

Antoinette Archambault, la doyenne de notre association, est décédée le 7 décembre 2003 âgée de 106 ans, 11 mois et 20 jours. Née le 17 décembre 1896, fille d'Azarie et d'Élodie Pelletier de Saint-Esprit de Montcalm, elle perd ses parents très jeune. Âgée de 12 ans, elle se voit séparée de sa mère qui laisse Azarie avec ses quatre enfants. Antoinette est l'aînée de la famille, elle a deux sœurs et un frère. Son père meurt alors qu'elle n'a que 16 ans. Très tôt, Antoinette prendra la relève et s'occupera de ses sœurs et de son frère. Elle restera célibataire et travaillera pendant près de 50 ans comme caissière à la banque de son village. Nous offrons nos condoléances à Lise, sa nièce, membre du conseil d'administration des Archambault d'Amérique, et à toute sa famille.



Edmond Archambault, décédé à Montréal le 11 décembre 2003 âgé de 98 ans. Marié en 1941 à Cécile Besner, Edmond est le fils de Médéric et de Graziella Bureau. Il a été gardien de buts du Canadien senior en 1927.

Lucienne Cérat Archambault, décédée le 23 décembre 2003 âgée de 77 ans. Elle laisse dans le deuil son époux Alcide Archambault et ses enfants Conrad, Francine, Mario, Alain et Michel.

Jacques Archambault, décédé à Mascouche le 7 janvier 2004 âgé de 59 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Francine Martin et ses enfants Philippe et Stéphanie.

Bernard Archambault, décédé à Montréal le 2 mars 2004 âgé de 86 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Lucille Labelle et sa fille Diane.

À ces familles éprouvées, les condoléances des Archambault d'Amérique.

Éva et Doriva un couple exemplaire

Aîné d'une famille de cinq enfants – trois fils et deux filles, celles-ci religieuses de la congrégation des sœurs de la Présentation-de-Marie¹ –, Doriva Archambault, né le 29 mai 1896, est le fils d'Henri et d'Euphémie Coiteux².



De gauche à droite, dernière rangée :
Berthe, Doriva, Laurent, Horace, Béatrice
première rangée : Henri et Euphémie Coiteux.

Après ses études primaires à Saint-Alphonse-de-Granby, il fut obligé de quitter l'école pour travailler avec son père qui venait de vendre sa ferme pour acquérir une beurrerie-fromagerie à Farnham.



La beurrerie fromagerie de Farnham

Dans ses rares moments libres, Doriva lisait beaucoup, car sa soif d'apprendre ne le quittait jamais. D'ailleurs, par la lecture et au contact des gens, il acquit une très bonne maîtrise de l'anglais. De plus, désireux de servir ses concitoyens, il accepta un poste de pompier volontaire.



Les pompiers de Farnham en 1915;
deuxième rangée à gauche : Doriva.

¹ Pierre Archambault, *Les Archambault d'Amérique dans le domaine religieux*, p. 92.

² *Id.*, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 5, p. 97.

En travaillant, il se rendit compte de son manque d'habileté professionnelle dans la transformation

du lait. Doriva s'inscrivit donc à l'École de laiterie du Québec à Saint-Hyacinthe, où il obtint en 1918 un premier permis d'« expert essayeur de lait » et un second comme « fabricant de beurre ».

Dans les années qui suivirent, ce bourreau de travail continua d'étudier afin de décrocher des diplômes pour fabriquer du beurre et de la crème glacée. Pendant son stage d'étude à Saint-Hyacinthe, il avait fait la connaissance d'Éva St-Jacques; il l'épousa le 3 septembre 1919. Ils vécurent quelques années à Farnham où naquit leur fils René.



Lorsque son père Henri décida de vendre la laiterie pour acquérir un magasin général à Richelieu, Doriva partit de son côté et acheta une petite ferme. L'exploitation ne comptait pas beaucoup de bestiaux, mais possédait plusieurs pommiers, un rucher et permettait la culture de produits maraîchers; les récoltes se révélèrent à la hauteur de la somme de travail fourni. Et grâce aux multiples talents de sa femme, Doriva pouvait transformer les excédents de fruits et de légumes en gelées, confitures et conserves diverses, ce qui valait au couple une clientèle nombreuse et fidèle. C'est à L'Ange-Gardien (Rouville) que leur fille Madeleine vit le jour.

La vie se déroulait calme et sereine jusqu'au jour où un gel tardif vint compromettre la récolte du

verger. Doriva tenta d'obtenir de l'aide de sa famille. Hélas, il dut se résoudre à vendre la petite exploitation agricole à laquelle sa femme et lui étaient si attachés !

Il choisit de se fixer à Montréal pour faciliter le travail et les études, et ce fut le début d'une vie nouvelle. Doriva trouva du travail à la Laiterie Saint-Alexandre, à Longueuil, et reprit donc son premier métier; il entreprit des études spécialisées en chauffage réfrigération. Ayant obtenu son premier permis 5^e classe, il obtint un emploi chez Canada Packers, à Montréal. Ce nouveau milieu de travail l'amena à côtoyer de nombreux travailleurs venus de plusieurs pays. Doriva les aidait dans leur apprentissage du français et en retour, ils lui faisaient découvrir leur pays. Il les invitait chez lui avec sa femme pour de belles soirées d'échange d'idées et de points de vue culturels. Éva jouait du piano et la veillée se terminait par un goûter et, bien entendu, par un échange de recettes.

Et un jour la vie bascula. Éva sa femme mourut encore jeune en le laissant seul avec sa fille. Au décès de sa mère Euphémie, Doriva alla habiter chez son père à Richelieu, sa fille et lui se déplaçant à Montréal pour le travail et les études. Il trouva un poste aux hôtels Windsor et Mont-Royal. À cette époque, il fit plusieurs voyages. Toujours en bonne forme physique, adepte de la marche à pied. Il patinait avec ses petits-enfants, faisait du vélo. À un âge assez avancé, il obtint son diplôme d'ingénieur de 1^{re} classe, en chauffage réfrigération, réussite dont il n'était pas peu fier.

Décédé le 12 novembre 1983, à l'âge vénérable de 87 ans, Doriva Archambault a laissé à ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants le souvenir d'un homme à la foi profonde, d'un travailleur acharné aimant beaucoup sa famille et qui a toujours su goûter les mille plaisirs de la vie³.

³ Source : Madeleine Archambault-Messier, fille de Doriva.

Laiterie Archambault et Frères (1934-1967)

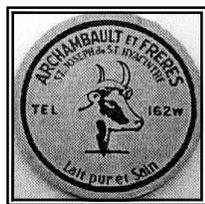
Au début des années 30, c'est M. Zénon Desroches qui aurait été à l'origine de la laiterie. Originaire de La Providence, M. Desroches avait décidé de vendre ses routes de lait à Alphonse Archambault, le père d'Armand, Fernand, **Adrien** et Roméo¹. C'est en 1934 que la transaction a eu lieu.

Roméo avait un bon troupeau de vaches laitières, de sorte qu'en plus d'être lui-même laitier, il pouvait fournir une bonne partie du lait à la laiterie où travaillaient ses frères. La laiterie était située au 955, rue Saint-Pierre, à Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

En plus du lait de la ferme de Roméo, le lait était acheté chez les cultivateurs de la région pour être ensuite livré aux résidents de Saint-Hyacinthe.

Très tôt le matin, une voiture fermée tirée par un cheval, traversait les villages afin de répondre à 200 clients. L'achat du premier camion fut en 1949. Les achats des produits servant à pasteuriser le lait se faisaient aux laiteries « Maskoutaine » et « Saint-Hilaire ».

Vers 1952, Alphonse décide de laisser la direction de la laiterie à son fils, **Adrien** qui dirigea le commerce jusqu'en 1967. Cette année-là, en accord avec ses frères, après 15 ans de labeur au service des Maskoutains, le commerce qui comptait environ 900 clients, fut vendu à la Laiterie Maskoutaine².

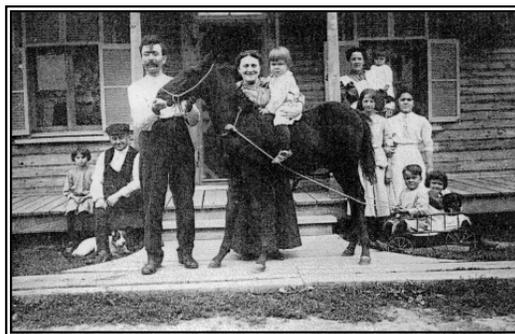


¹ Pierre Archambault, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 6, p. 116.

² Source: M. Jules Archambault et sa fille Caroline.

La Beurrerie Allaire

Originaire de Saint-Ours-sur-Richelieu, le beurrier Albert Allaire s'installa à Saint-Roch-de-l'Achigan en 1905. L'année suivante il épousa à Saint-Lin, Marie-Anne Archambault, fille de Joseph et d'Alida Tellier-Lafortune³. De ce mariage 14 enfants sont nés dont trois morts à bas âge.



Un de leur fils Oswald devient beurrier comme son père et s'installe avec sa famille dans un logement au-dessus de la beurrerie de Saint-Roch. En 1947 le feu ravage la beurrerie et Oswald réussit à sortir du brasier Madeleine âgée de 18 mois, peine perdue elle succombe aux effets de l'asphyxie. Souffrant de brûlures au troisième degré le couple retourne à l'intérieur pour ressortir avec Laurence cinq ans et Claudette trois ans. Un fils Denis, quatre ans, n'a pu être sauvé et le lendemain on retirait le petit corps calciné accroché à une baratte à beurre. Maintenant à l'âge de la retraite, le couple profite de jours meilleurs⁴.



³ Pierre Archambault, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 4, p. 222.

⁴ Source: Roger Lemay, *Saint-Roch-de-l'Achigan 200 ans de souvenirs 1787-1987*.



Saviez-vous que...

... Pour assurer la conservation du beurre en été, il fallait le placer au froid dans une glacière ou de la glace récoltée et entreposée au cours de l'hiver précédent.

À la beurrerie du village de Saint-Denis-sur-Richelieu, propriété de la famille Phaneuf, le remplissage de la glacière était l'affaire d'une corvée et chacun avait son rôle. Le spécialiste de la récolte était Ovila Archambault, fils de Dosithé et d'Amanda Goulet. Le père Villa, comme on le dénommait, était un homme à la stature solide, à la moustache drue et touffue et aux mouvements rapides et nerveux.

Pour scier la glace, le père Villa utilisait le gondart, scie à longues dents, qui était utilisée pour la finition, mais il possédait une machine fort pratique. Il avait eu recours à une vieille automobile, une chevrolet, dont il avait conservé le moteur et la charpente ainsi que le train arrière dont une roue avait été remplacée par une scie ronde. Le tout avait été installé sur une base munie de deux longs patins de bois recouverts de métal, ce qui permettait son déplacement facile sur la glace¹.

... Tout en cultivant sa ferme, Odilon Archambault, fils de Joseph et de Joséphine Archambault, de Saint-Paul-l'Ermitte, exploita vers 1900 la beurrerie du village qu'il avait achetée de Samuel Chagnon. Marié le 13 octobre 1885 à Mélina Payette, Odilon fut maire de Saint-Paul-l'Ermitte de 1917 à 1921. Le couple eut deux filles et huit garçons dont Philippe qui fut sacristain de la paroisse².

¹ Source: Le Courrier de Saint-Hyacinthe, *Histoire d'ici*.

² Pierre Archambault, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 4, p. 195.

... En 1880, le Québec compte plus de 300 beurreries et fromageries. C'est pourquoi il devient rapidement nécessaire d'uniformiser la production. Et c'est à Saint-Hyacinthe qu'est fondée la Société d'industrie laitière. Une première école de laiterie dirigée par Misaël Archambault, l'école Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, fonctionne durant cinq ans avant de prendre la route de Saint-Hugues et de disparaître. Le chanoine Misaël Archambault a été curé de Saint-Hugues de 1840 à 1880. La première véritable école de laiterie ouvre ses portes à Saint-Hyacinthe en 1892 et inaugurée en 1893, par le premier ministre Louis-Olivier Taillon, époux de Louise Georgiana Archambault, fille de Pierre-Urgel et de Joséphine Beaupré.

La Laiterie Caillé et fils a été lancée en 1948 par René Caillé, marié à Montréal le 4 juin 1946 à Thérèse Archambault, fille de Camille et de Rose-Anna Daigneault³, René était secondé par ses trois frères. En 1953



un violent incendie détruit la grange étable, mais le troupeau est sauvé. L'année suivante, René, en tête, fonde la Laiterie Mont-Bruno, dont les bouteilles sont identifiées en rouge. En 1979, Agropur négocie l'achat de la laiterie et l'offre est acceptée.

René 83 ans et sa femme Thérèse Archambault, février 2003.



³ *Id.*, *Dictionnaire généalogique des Archambault d'Amérique*, vol. 6, p. 140.

MADELEINE DE VERCHÈRES (1678-1747)

« Le 22 octobre 1692 un groupe d'Amérindiens fit prisonniers des habitants qui travaillaient aux champs. Madeleine de Verchères, âgée de 14 ans, réussit à se réfugier dans le fort et à les mettre en fuite à coups de fusil. Le courage et le sang-froid dont elle fit preuve pour protéger ses six petits frères et sœurs justifient le titre d'héroïne, qu'on lui a attribué.

« En 1730, la ville de Québec est témoin d'un procès qui défraie la chronique judiciaire de la Nouvelle-France. Le litige oppose l'abbé Gervais Lefebvre et Madeleine de Verchères. Le curé Gervais Lefebvre, premier prêtre né à Montréal, est le petit-fils de Jean Gervaise et d'Anne Archambault, fille de l'ancêtre.

« Des témoins auraient déclaré que le curé avait traité Madeleine de Verchères de putain... et il aurait composé une des chansons injurieuses contre l'héroïne. La réaction ne se fera pas attendre, l'abbé Lefebvre sera traduit en justice et le procès durera de longues semaines. De l'avis de certains déposants, la grivoiserie ne loge pas qu'à l'enseigne du curé. " Ce n'est pas le sieur Lefebvre qui a attaqué... mais ce sont les dits sieur et Mlle de Verchères qui ont commencé mal à propos; s'ils étaient restés tranquilles chez eux, il n'y aurait pas eu ce scandale... ". La plainte du curé n'est pas pertinente; il est condamné à payer deux cents livres d'amende à la seigneuresse innocentée. Le curé en appelle au Conseil supérieur de la Nouvelle-France où siègent quelques-uns de ses confrères qui le jugent non coupable. Le petit-fils d'Anne Archambault, l'abbé Lefebvre, réclame le remboursement de ses frais. Après réflexions Madeleine de Verchères traverse l'Atlantique, rencontre le ministre Phélypeaux, qui règle le problème à sa façon, et donne ses instructions au gouverneur de la Nouvelle-France et paie le voyage de la seigneuresse qui rentre en Nouvelle-France par le premier bateau. Le curé renonce à toute poursuite et accusation et ne réclame aucun dédommagement de la part de Madeleine de Verchères.

« Ce fut le dernier procès de cette « femme énergique, au physique agréable, à la décence de son sexe et aux qualités de bonne mère de famille ».



Source : Jacques Lamarche, *Célébrités, Madeleine de Verchères*.

